

2025-2389, 2025-11-18

(L 'etiquette du conteneur)

| | | |
|--------|----------|-----------|
| GROUPE | 3 | HERBICIDE |
|--------|----------|-----------|

NUFARM

RIVAL

HERBICIDE LIQUIDE CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

Pour la suppression en prélevée de plusieurs graminées et espèces à feuilles larges dans les grandes cultures, les légumes et les cultures ornementales

USAGE COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

GARANTIE : Trifluralin 500 grammes par litre

NO. D'HOMOLOGATION : 18612 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : (1 to 900) LITRES

Nufarm Agriculture Inc.
5101 333 96th Ave NE
Calgary, Alberta T3K 0S3

1-800-868-5444

Numéro d'urgence 24 heures par jour 1-800-424-9300

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL. PEUT ENDOMMAGER LES YEUX. ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU OU LES VÊTEMENTS. Éviter de respirer la bruine de pulvérisation. Se servir d'équipement de protection pour les yeux. Éviter de contaminer toute nourriture pour les humains ou les animaux, les semences, les étangs de pisciculture et les réserves d'eau.

Quiconque manipule le produit doit porter un vêtement à manches longues et un pantalon long. En outre, il faut porter des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement ainsi que lors des activités de nettoyage et de réparation. **NE PAS** entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section **MODE D'EMPLOI**.

Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de

préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des DISTILLATS DE PÉTROLE. Le vomissement peut provoquer une pneumonie par aspiration.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrec, 1-800-424-9300.

Pour les situations urgentes sur la santé ou l'environnement, ProPharma Group, 1-877-325-1840.

Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

NE PAS ENTREPOSER RIVAL CE dans un endroit où la température peut être moindre de 5°C. Si le produit est entreposé pendant un an ou plus, bien agiter avant l'usage. Si le produit a gelé, remiser à 20°C pour 24 heures et bien agiter avant l'usage. Garder le contenant bien fermé et loin des semences, engrais, et plantes. Entrez dans le contenant original.

ÉLIMINATION DU CONTENANT RECYCLABLE

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. . Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

ÉLIMINATION DU CONTENANT RÉUTILISABLES

NE PAS réutiliser ce contenant à d'autres fins. Aux fins de son élimination, ce contenant peut être retourné au point d'achat (distributeur/détaillant).

ÉLIMINATION DU CONTENANTS RECHARGEABLES

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur/détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le

2025-2389, 2025-11-18

distributeur/détaillant avec le même produit. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

ÉLIMINATION DES PRODUITS INUTILISÉS OU SUPERFLU

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.

2025-2389, 2025-11-18

(Livret)

| | | |
|--------|---|-----------|
| GROUPE | 3 | HERBICIDE |
|--------|---|-----------|

NUFARM

RIVAL

HERBICIDE LIQUIDE CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

Pour la suppression en prélevée de plusieurs graminées et espèces à feuilles larges dans les grandes cultures, les légumes et les cultures ornementales

USAGE COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

GARANTIE : Trifluralin 500 grammes par litre

NO. D'HOMOLOGATION : 18612 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Nufarm Agriculture Inc.
5101 333 96th Ave NE
Calgary, Alberta T3K 0S3
1-800-868-5444

Numéro d'urgence 24 heures par jour 1-800-424-9300

MODE D'EMPLOI

NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls des utilisateurs portant un équipement de protection individuelle sont autorisés à pénétrer dans le site de traitement pendant l'application.

Jeter les vêtements et les autres matières absorbantes qui ont été fortement contaminés par le produit. NE PAS les réutiliser.

Les utilisateurs doivent enlever leurs vêtements immédiatement si le pesticide s'est infiltré dessous. Ils doivent ensuite se laver soigneusement la peau et enfiler des vêtements propres.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Pour réduire les rejets par volatilisation de trifluraline dans l'environnement, ce produit ne doit être appliqué que par temps frais, le matin ou le soir, lorsque la température de l'air est de 15 °C ou moins. Pour réduire encore davantage la volatilisation dans l'atmosphère, il faut procéder à l'incorporation dans le sol tout de suite après le traitement.

Application par pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins.

| Méthode d'application | Culture | Zones tampons de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un : | | | | |
|------------------------|---|---|-------------|---|-------------|-------------------|
| | | Habitat d'eau douce d'une profondeur de : | | Habitat estuarien/marin d'une profondeur de : | | Habitat terrestre |
| | | moins de 1 m | plus de 1 m | moins de 1 m | plus de 1 m | |
| Pulvérisateur agricole | Blé, seigle et triticale semés à l'automne comme cultures de rotation avec le tabac | 35 | 4 | 3 | 1 | 0 |
| | Rutabagas, carottes, piments, fraises, tomates, jachères d'été suivies de la culture de blé de printemps, navets blancs, choux frisés fourragers, colza fourrager | 55 | 5 | 4 | 2 | 1 |
| | Choux de Bruxelles, choux-fleurs et choux marins, sainfoin et mélilot | 70 | 10 | 5 | 2 | 1 |
| | Luzerne, haricots (haricots communs, haricots secs, haricots noirs, haricots de Lima), féveroles, haricots à gousse comestible, pois, soja, tournesol, lentilles, orge et blé, canola/colza, canola/colza tolérant à la triazine, lin, moutarde et carthame | 80 | 10 | 5 | 3 | 1 |
| | Asperges, brocoli et choux | 90 | 10 | 5 | 3 | 1 |
| | Plantes ornementales ligneuses ou vivaces cultivées en pépinière (au champ ou en contenants), brise-vent (orme d'Amérique, caraganas, frêne vert, pin d'Écosse et orme de Sibérie) | 120 | 20 | 15 | 5 | 1 |

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE EN CUVE

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le

même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire. L'utilisateur devrait communiquer avec Nufarm Agriculture Inc. au 1-800-868-5444 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

1^{ÈRE} PARTIE : UTILISATIONS HOMOLOGUÉES DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

RIVAL CE est un herbicide spécialement formulé pour supprimer certaines graminées annuelles et espèces à feuilles larges (dicotylédones) dans le canola (colza), le canola tolérant aux triazines (colza), le blé (application de printemps, sétaire verte seulement), l'orge (application de printemps, sétaire verte seulement), le tournesol, le carthame, la moutarde cultivée, la fève, le haricot commun sec (blanc et rognon de coq), les haricots noirs, les pois (de grandes cultures et pour la transformation), le soja, la crambé, le sainfoin (application de printemps seulement), les fraises (application de printemps seulement), le chou, le chou-fleur, la carotte, le rutabaga, les tomates, le brocoli, le chou de Bruxelles, les piments, trèfle mélilot (printemps seulement), les haricots mange-tout, les asperges (établies depuis au moins 3 ans), le lin (applications d'automne ou d'été seulement) et lentilles (automne seulement). RIVAL CE peut aussi être employé dans les brise-vent transplantés.

RIVAL CE ne doit s'employer sur aucune culture pour laquelle il n'a pas été homologué.

APPLICATION D'HERBICIDES DE PRÉLEVÉE À L'AUTOMNE

Pour favoriser la conservation des sols, Nufarm ne recommande pas d'appliquer RIVAL CE à l'automne sur des sols sujets à être érodés par le vent, l'eau ou d'autres facteurs. Une application d'automne sur des champs en jachère pendant l'été n'est pas recommandée, car elle risquerait de soumettre les champs susceptibles, peu de résidus au sol ou sols à texture légère, à l'érosion éolienne et/ou hydrolique.

Lire attentivement tout le mode d'emploi avant d'appliquer L'HERBICIDE RIVAL CE.

PRÉCAUTIONS : La sétaire verte tolérante à la trifluraline a fait son apparition dans plusieurs champs de l'Ouest canadien où il y aurait eu des applications successives de trifluraline. Les produits qui contiennent de la trifluraline ou de l'éthylfluraline ne supprimeront pas la sétaire verte tolérante à la trifluraline. Afin de retarder l'apparition ou pour diminuer la propagation de la sétaire verte tolérante à la trifluraline, éviter d'effectuer

des applications successives de ces produits dans le même champ ou appliquer un produit différent pour supprimer la sétaire verte tolérante à la trifluraline.

MODE D'EMPLOI POUR TOUTES LES CULTURES

- Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 15 % de matière organique, tels les sols tourbeux et les terres noires.
- Ne pas appliquer sur les sols humides qui sont souvent excessivement inondés.
- Ne pas appliquer sur les sols extrêmement bosselés et motteux ou en médiocre état de culture.
- Pour obtenir une meilleure suppression des mauvaises herbes et une meilleure tolérance des cultures possibles, se conformer en tout temps aux directives de l'étiquette. Lire toutes les directives avant d'utiliser RIVAL CE.

PRÉCAUTIONS:

L'utilisation de RIVAL CE sur des sols sujets à être inondés (eau stagnante pendant au moins 3-5 jours) peut résulter en une suppression des mauvaises herbes moins efficace. Cette diminution de la suppression des mauvaises herbes peut se produire si les sols sont inondés entre l'application de RIVAL CE et la récolte. Si les champs sont inondés pour une période considérable (3 semaines ou plus), il se peut qu'il n'y ait pas de suppression des mauvaises herbes du tout.

Employé conformément aux directives de l'étiquette, RIVAL CE n'endommage pas la culture traitée. L'affaiblissement des cultures émergées qui survient à cause des facteurs comme un semis trop profond, une humidité excessive, des températures fraîches, la fonte des semis, un sol peu fertile, un sol trop sec ou trop salin, peuvent augmenter le risque d'endommagement par l'herbicide RIVAL CE et ainsi retarder la maturité de la récolte, diminuer le rendement ou les deux.

Des cultures très sensibles comme l'avoine, la betterave à sucre et les graminées annuelles à petite semence comme le mil, la fléole des prés, l'alpiste roseau, et la fétuque rouge traçante ne doivent pas être semées l'année qui suit un traitement avec RIVAL CE.

DIRECTIVES POUR LA ROTATION DES CULTURES

La vitesse à laquelle RIVAL CE se métabolise dans le sol dépend de facteurs environnementaux au courant de l'année de l'application et au courant du printemps qui suit l'application. Si les précipitations au courant de cette période sont sous la moyenne, le taux de rémanence à l'automne et au printemps suivant sera augmenté. La distribution générale ainsi que le moment des précipitations influenceront également la rémanence de RIVAL CE.

Les cultures impliquées dans la rotation peuvent subir des dommages phytotoxiques (c.-à-d. céréales d'automne ou blé de printemps) si elles sont semées dans la saison qui suit des conditions inhabituellement sèches. Pour diminuer les dommages à ces cultures, semer peu profondément, dans un lit de semence chaud et humide.

PAR EXEMPLE : RIVAL CE APPLIQUÉ AU PRINTEMPS
SEMIS DE COLZA – CONDITIONS DE SOL SÈCHES
SEMIS DE BLÉ D'HIVER – PHYTOTOXICITÉ POSSIBLE

MAUVAISES HERBES SENSIBLES

GRAMINÉES ANNUELLES: folle avoine, sétaires verte et glauque, échinochloa pied-de-coq, ivraie de Perse, pâturin annuel, digitale, éragrostide fétide, brome inerme, brome des seigles, et éleusine de l'Inde.

ANNUELLES À FEUILLES LARGES: amarante, soude roulante, chénopode blanc, stellaire moyenne, mollugine verticillée, renouée, pourpier, saponaire des vaches et la renouée liseron.

RIVAL CE supprime les mauvaises herbes ci-dessus quand on l'applique aux doses recommandées et selon le mode d'emploi. Bien suivre toutes les directives d'incorporation. La folle avoine et la renouée liseron peuvent échapper en partie à l'action de RIVAL CE, mais la concurrence de la culture supprime efficacement les mauvaises herbes qui échappent au traitement de sorte que celles-ci concurrencent peu ou pas du tout la culture.

MOMENT DU TRAITEMENT

RIVAL CE s'applique avant la levée de la culture ou des mauvaises herbes. Il doit être bien incorporé dans le sol pour que son action herbicide supprime toutes les mauvaises herbes sensibles. RIVAL CE ne supprime pas les mauvaises herbes sensibles qui sont déjà levées au moment de l'application. Il supprime uniquement les espèces sensibles au moment de leur germination.

PRÉPARATION DU SOL

Avant d'appliquer RIVAL CE, s'assurer de détruire toutes les mauvaises herbes qui ont germé et qui sont présentes, en disquant ou en sarclant le champ. Les sols recouverts de chaume ou de déchets doivent être travaillés à fond par disquage avant d'appliquer RIVAL CE pour bien enfouir tous les déchets de récolte à une profondeur d'au moins 10 à 15 cm dans le sol.

S'il y a épandage de fumier au champ, s'assurer que le sol est travaillé au moins deux fois afin que le fumier soit bien mélangé au sol avant d'appliquer RIVAL CE.

Si le champ a été brûlé pour détruire les résidus de la récolte précédente (paille, déchets, etc.), s'assurer que le champ est travaillé au moins une fois avant d'appliquer RIVAL CE.

AVIS : NE PAS LABOURER LA TERRE AVANT D'APPLIQUER RIVAL CE.

MODE D'APPLICATION

Appliquer RIVAL CE dans au moins 110 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 200-275 kPa. Appliquer RIVAL CE uniformément à la surface du sol puis l'incorporer dans

les 24 heures qui suivent. Éviter de traiter les sols motteux. Remplir le pulvérisateur d'eau propre au tiers et ajouter la quantité recommandée de RIVAL CE. Continuer de remplir jusqu'au volume requis. Agiter vigoureusement avant d'appliquer RIVAL CE. Appliquer par voie terrestre seulement.

Lorsque RIVAL CE est appliqué de façon uniforme, les cultures sensibles de la rotation ne subissent pas de dommages. Éviter d'en appliquer trop. Attendre que le pulvérisateur se déplace avant d'activer la distribution de RIVAL CE.

AVIS : NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

INCORPORATION

Incorporer uniquement à l'aide d'un instrument à disques ou d'un cultivateur. Les cultivateurs à travail profond sont à déconseiller. La herse à disques en tandem est conseillée pour la première incorporation et doit se faire dans le même sens que l'application de RIVAL CE. La première incorporation doit se faire dans les 24 heures qui suivent l'application de RIVAL CE. Les deux incorporations doivent être faites à une profondeur de 8 à 10 cm. La seconde incorporation doit être faite à angle droit par rapport à la première. Les instruments aratoires à disques doivent se déplacer à une vitesse de 6 à 10 km/h et les cultivateurs, à une vitesse de 10 à 13 km/h.

À NOTER :

- Pour obtenir une suppression des mauvaises herbes maximale et la meilleure tolérance des cultures possible, incorporer RIVAL CE à une profondeur de 8 à 10 cm seulement.
- Pour incorporer RIVAL CE dans un sol couvert de chaume ou de déchets de culture, employer un instrument à disques.
- N'employer les cultivateurs pour incorporer RIVAL CE que si les sols sont en bon état de culture.

ATTENTION : Les cultures traitées ne doivent pas être utilisées pour le pâturage ou comme fourrage il n'y a pas assez de données disponibles à ce moment pour appuyer un tel usage.

DIRECTIVES POUR UNE APPLICATION AU PRINTEMPS

RIVAL CE peut être appliqué au printemps, en présemis incorporé pour supprimer les mauvaises herbes au courant de cette saison de culture. Appliquer les doses de printemps et suivre les directives reliées à l'incorporation. La première incorporation doit être faite **pas plus tard que 24 heures après l'application**. La deuxième incorporation peut être faite en même temps que la préparation du lit de semence pourvu que la profondeur recommandée soit respectée. Suivre toutes les directives reliées à l'incorporation. L'application de printemps n'est pas recommandée pour le lin et les lentilles.

DIRECTIVES POUR UNE APPLICATION À L'ÉTÉ

Pour supprimer les mauvaises herbes dans le lin (NE PAS UTILISER SUR LES VARIÉTÉS DE LIN DONT LE CONTENU EST FAIBLE EN ACIDE LINOLÉNIQUE),

le canola (colza) et le canola résistant à la triazine (colza) au courant de l'année suivante, appliquer RIVAL CE sur la jachère d'été entre le 1^{er} juin et le 1^{er} septembre à la dose d'été et suivre les directives reliées à l'incorporation. La première incorporation doit être faite pas plus tard que 24 heures après l'application de RIVAL CE. Toutes les autres incorporations peuvent être effectuées quand les mauvaises herbes résistantes poussent au courant du reste de la saison de jachère. Avant de semer la culture au printemps suivant, un travail léger du sol est nécessaire quand le sol est réchauffé. L'opération est nécessaire pour préparer le lit de semence. Il est préférable d'utiliser un vibroculteur ou des disques à une profondeur de 5-8 cm.

DIRECTIVES POUR UNE APPLICATION À L'AUTOMNE

Pour supprimer les mauvaises herbes au courant de l'année suivante, appliquer RIVAL CE à l'automne, entre le 1^{er} septembre et le gel au sol, en utilisant les doses d'automne et suivre les directives reliées à l'incorporation. La première incorporation doit être faite pas plus tard que 24 heures après l'application de RIVAL CE. La deuxième incorporation peut être faite en même temps que la préparation du lit de semence pourvu que la profondeur recommandée soit respectée. Si les deux incorporations sont faites à l'automne, un travail léger du sol au printemps suivant et avant de semer la culture sont nécessaires. Il est préférable d'utiliser un vibroculteur ou des disques à une profondeur de 5-8 cm. Il est préférable d'effectuer les deux incorporations à l'automne.

OLÉOPROTÉAGINEUSES ET CULTURES SPÉCIALISÉES SAUF LIN ET LENTILLES

Taux en litres à l'hectare

| CULTURES ET SAISON | TEXTURE DU SOL MATIÈRE ORGANIQUE DU SOL (M.O.) ZONE DU SOL | | | | REMARQUES |
|--------------------|--|--|---|--|-----------|
| | TEXTURE LÉGÈRE Sable, loam sableux | | TEXTURE MOYENNE OU LOURDE loam, loam limoneux, limon, loam sablo-argileux, limon-argileux, loam argileux, argile limoneuse, argile | | |
| | 2 à 6% M.O. zone brune, brune foncé, tourbeuse | 6 à 15% M.O. zone brune, noire foncé | 2 à 6% M.O. zone brune, brune foncé, tourbeuse | 6 à 15% M.O. zone brune, noire foncé | |
| | | | | | |

| | noire et grise | | noire et grise | | |
|--|----------------------------|----------------------------|----------------------------|--|--|
| APPLICATION AU PRINTEMPS | | | | | |
| Canola (colza), Canola résistant à la triazine (Colza), Moutarde, Soja, Haricots secs communs (Blancs et Rognons), Tournesol, Fèverole, Pois (grandes cultures et de transformation), Sainfoin, Haricots noirs, Crambé, Carthame, Chou (semis ou repiqué), Chou-fleur (semis ou repiqué). | 1,6 L 5,6 ha/cruche | 2,2 L 4,1 ha/cruche | 2,2 L 4,1 ha/cruche | 2,2 à 2,8 L 3,2 à 4,1 ha/cruche Utiliser la dose la plus élevée pour une infestation sévère de folle avoine. | RIVAL CE peut être appliqué et incorporé 3 semaines avant le semis jusqu'au semis. La première incorporation doit se faire dans les 24 heures suivant l'application. |
| Fraises, Carottes, Rutabaga, Tomates, Brocoli, (repiqué), Choux de Bruxelles, (repiqués), Poivrons, Trèfle mélilot, Haricots mange-tout | 1,6 L 5,6 ha/cruche | 2,2 L 4,1 ha/cruche | 2,2 L 4,1 ha/cruche | 2,2 L 4,1 ha/cruche | Utiliser un maximum de 2.2 L/ha sur tous les types de sol, sauf sur les sols légers avec 2-6 pourcent M.O. |
| Asperges | 2,0 L 4,5 ha/cruche | 2,0 L 4,5 ha/cruche | 3,0 L 3 ha/cruche | 4,0 L 2,3 ha/cruche | Utiliser seulement sur les asperges qui sont établies depuis 3 saisons et plus. |

| | | | | | |
|--|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|---|---|
| Brise-vents (Orme de Sibérie, Caragana arborescent, Orme d'Amérique, Frêne vert, Pin du Nord) | 4,4 L 2,0 ha/cruche | 8,8 L 1,0 ha/cruche | 8,8 L 1,0 ha/cruche | 8,8 L 1,0 ha/cruche | Appliquer RIVAL CE avant la transplantation. La dose la plus élevée assurera une meilleure suppression des mauvaises herbes et qui durera plus longtemps. |
| APPLICATION À L'AUTOMNE | | | | | |
| Canola (colza), Canola résistant à la triazine (Colza), Moutarde, Tournesol, Pois (grandes cultures et de transformation), Fèverole, Haricots noirs, Carthame | 2,2 L 4,1 ha/cruche | 2,8 L 3,2 ha/cruche | 2,8 L 3,2 ha/cruche | 2,8 à 3,4 L 2,6 à 3,2 ha/cruche Utiliser la dose la plus élevée pour une infestation sévère de folle avoine. | Appliquer RIVAL CE entre le 1 ^{er} septembre et le gel au sol. La première incorporation doit se faire dans les 24 heures suivant l'application. |
| APPLICATION À L'ÉTÉ | | | | | |
| Canola (colza), Canola résistant à la triazine (Colza) | 3,4 L 2,6 ha/cruche | 3,4 L 2,6 ha/cruche | 3,4 L 2,6 ha/cruche | 3,4 L 2,6 ha/cruche | Appliquer RIVAL CE entre le 1 ^{er} juin et le 1 ^{er} septembre. La première incorporation doit se faire dans les 24 heures suivant l'application. |

**DIRECTIVES SPÉCIFIQUES AU LIN ET AUX LENTILLES
(NE PAS UTILISER SUR LES VARIÉTÉS DE LIN DONT LE CONTENU EST
FAIBLE EN ACIDE LINOLÉNIQUE)**

- RIVAL CE peut être appliqué sur le lin à l'été ou à l'automne. Appliquer sur les lentilles à l'automne seulement.
- Les deux incorporations doivent être effectuées au courant de l'automne (été) qui précède le printemps où aura lieu le semis de Lin ou de Lentilles.

- Pour s'assurer que le lit de semence sera ferme et pour maintenir une profondeur de semis uniforme, un travail léger du sol et un lit de semence bien entassé au printemps sont de mise.
- Semer au semoir à une profondeur de 2-4 cm dans un lit de semence humide et ferme.
- Semer le Lin et les Lentilles quand la température du sol est chaude et supérieure à 6°C. Ce qui correspond habituellement après la mi-mai.
- Les facteurs environnementaux mentionnés à la rubrique "Mode d'emploi" peuvent endommager la culture et diminuer les rendements.
- Ne pas utiliser sur les variétés de Lin dont le contenu est faible en acide linoléinique.

LIN ET LENTILLES
(NE PAS UTILISER SUR LES VARIÉTÉS DE LIN DONT LE CONTENU EST
FAIBLE EN ACIDE LINOLÉNIQUE)
(Utiliser les doses suivantes dans le Lin et les Lentilles SEULEMENT)
Taux d'application en litres à l'hectare

| CULTURES ET SAISON | TEXTURE DU SOL MATIÈRE ORGANIQUE DU SOL (M.O.) ZONE DU SOL | | | | REMARQUES |
|--------------------------------|---|--|---|--|--|
| | TEXTURE LÉGÈRE Sable, loam sableux | | TEXTURE MOYENNE OU LOURDE loam, loam limoneux, limon, loam sablo-argileux, limon-argileux, loam argileux, argile limoneuse, argile | | |
| | 2 à 6% M.O. zone brune, brune foncé, tourbeuse noire et grise | 6 à 15% M.O. zone brune, noire foncé | 2 à 6% M.O. zone brune, brune foncé, tourbeuse noire et grise | 6 à 15% M.O. zone brune, noire foncé | |
| APPLICATION À L'AUTOMNE | | | | | |
| Lentilles, Lin | 2,2 L 4,1 ha/cruche | 2,8 L 3,2 ha/cruche | 2,2 L 4,1 ha/cruche | 2,8 à 3,4 L 2,6 à 3,2 ha/cruche | Appliquer RIVAL CE entre le 1 ^{er} septembre et le gel au sol. La première incorporation doit se faire dans |

| | | | | | |
|----------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|---|
| | | | | | les 24 heures suivant l'application. |
| APPLICATION À L'ÉTÉ | | | | | |
| Lin | 3,4 L 2,6 ha/cruche | 3,4 L 2,6 ha/cruche | 3,4 L 2,6 ha/cruche | 3,4 L 2,6 ha/cruche | Appliquer RIVAL CE entre le 1 ^{er} juin et le 1 ^{er} septembre. La première incorporation doit se faire dans les 24 heures suivant l'application. |

MODE D'EMPLOI POUR LE CANOLA RÉSISTANT À LA TRIAZINE (COLZA)

PRÉCAUTIONS

RIVAL CE plus Sencor^{MD} ne doit être utilisé que sur les variétés de Canola résistantes à la triazine (Colza). Les variétés non résistantes à la triazine seront gravement endommagées ou détruites par ce traitement en mélange en réservoir.

MÉTHODE D'APPLICATION

Le mélange en réservoir RIVAL CE plus Sencor est appliqué en présemis incorporé en vue de supprimer une vaste gamme de mauvaises herbes dans les variétés de Canola résistantes aux triazines (Colza). Il est appliqué avant la levée de la culture et des mauvaises herbes et peut être appliqué au printemps avant de semer le Canola résistant aux triazine (Colza) ou à l'automne, entre le 1^{er} septembre et le gel au sol. **Se conformer à toutes les directives de Préparation du sol, Mode d'application, Incorporation et Avertissements applicables à RIVAL CE utilisé seul dans les oléoprotéagineux et cultures spécialisées qui figurent sur la présente étiquette.**

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES PAR RIVAL CE PLUS SENCOR

En plus des mauvaises herbes supprimées par RIVAL CE seul, le mélange en réservoir RIVAL CE-Sencor supprime aussi les mauvaises herbes suivantes : Moutarde des champs, Canola spontané (non-résistant aux triazines), Tabouret des champs, Renouée scabre, Renouée persicaire, Bourse-à-Pasteur, Ortie royale.

TAUX D'APPLICATION CANOLA RÉSISTANT À LA TRIAZINE (COLZA) SEULEMENT

Ce mélange est appliqué à l'automne ou au printemps aux doses d'application suivantes :

APPLICATION AU PRINTEMPS

**MÉLANGE EN RÉSERVOIR DE RIVAL CE PLUS SENCOR SUR LE CANOLA
RÉSISTANT À LA TRIAZINE
TAUX D'UNE APPLICATION DE PRINTEMPS EN LITRES, MILLILITRES OU
GRAMMES À L'HECTARE**

| PRODUIT | TEXTURE DU SOL, MATIÈRE ORGANIQUE DU SOL (M.O.), ZONE DU SOL | | | | | |
|--------------|--|-------------|---|-------------|---|------------------|
| | TEXTURE LÉGÈRE Sable, loam sableux | | TEXTURE MOYENNE OU LOURDE loam, loam limoneux, limon, loam sablo-argileux, loam argileux, argile limoneuse, argile | | | |
| | 2 à 6% Matière organique zone brune, brune foncé, tourbeuse noire et grise | | 2 à 6% Matière organique zone brune, brune foncé, tourbeuse noire et grise | | 6 à 15% Matière organique zone brune, noire et noir foncé | |
| RIVAL CE | 1,6 L | | 2,2 L | | 2.2 à 2.8 L* | |
| | 2 à 3% M.O. | 3 à 6% M.O. | 2 à 3% M.O. | 3 à 6% M.O. | 6 à 10% M.O. | 10% M.O. ou plus |
| SENCOR 75 DF | 275 g/ha | 375 g/ha | 275 g/ha | 375 g/ha | 375 à 550 g/ha** | 550 g/ha |

* Sur un sol noir dont le contenu en matière organique est de 6 à 15%, utiliser la dose la plus élevée de RIVAL CE si les infestations de folle avoine sont sévères.

**La dose de Sencor 75 DF varie selon le contenu en matière organique : Utiliser la dose la plus élevée sur les sols dont le contenu en matière organique est élevé.

**APPLICATION À L'AUTOMNE
MÉLANGE EN RÉSERVOIR DE RIVAL CE PLUS SENCOR SUR LE CANOLA
RÉSISTANT À LA TRIAZINE
TAUX D'UNE APPLICATION D'AUTOMNE EN LITRES, MILLILITRES OU
GRAMMES À L'HECTARE**

| PRODUIT | TEXTURE DU SOL, MATIÈRE ORGANIQUE DU SOL (M.O.) ZONE DU SOL | | | | | |
|--------------|--|-------------|---|-------------|---|------------------|
| | TEXTURE LÉGÈRE Sable, loam sableux | | TEXTURE MOYENNE OU LOURDE loam, loam limoneux, limon, loam sablo-argileux, loam argileux, argile limoneuse, argile | | | |
| | 2 à 6% Matière organique zone brune, brune foncé, tourbeuse noire et grise | | 2 à 6% Matière organique zone brune, brune foncé, tourbeuse noire et grise | | 6 à 15% Matière organique zone brune, noire et noir foncé | |
| RIVAL CE | 2.2 L | | 2.8 L | | 2.8 à 3.0 L* | |
| | 2 à 3% M.O. | 3 à 6% M.O. | 2 à 3% M.O. | 3 à 6% M.O. | 6 à 10% M.O. | 10% M.O. ou plus |
| SENCOR 75 DF | 375 g/ha | 475 g/ha | 375 g/ha | 475 g/ha | 475 – 550 g/ha** | 550 g/ha |

* Sur un sol noir dont le contenu en matière organique est de 6-15%, utiliser la dose la plus élevée de RIVAL CE si les infestations de folle avoine sont sévères.

**La dose de Sencor 75 DF varie selon le contenu en matière organique : Utiliser la dose la plus élevée sur les sols dont le contenu en matière organique est élevé.

PRÉCAUTIONS

- Les zones sablonneuses des sols variables peuvent subir des dommages si la dose utilisée est celle recommandée pour les sols plus lourds.
- Ne pas utiliser sur des sols dont le contenu en matière organique est inférieur à 2%.
- La suppression des mauvaises herbes à feuilles larges dans les sols dont le contenu en matière organique est supérieur à 10% peut être variable.
- Les conditions de stress mentionnées sous la rubrique “Directives pour l’application de RIVAL CE sur les oléoprotéagineuses et cultures spécialisées” s’appliquent aussi au colza résistant à la triazine (Canola). Sous ces conditions, la culture peut être affectée temporairement, les bords des cotylédons sont d’une couleur plus claire et la culture risque de subir un léger retard. Ces symptômes seront rapidement passés et aucun effet à long terme ne sera observé par la suite.
- Ne pas cultiver de variétés de Canola non-résistant à la triazine (Colza) dans la rotation après une application de RIVAL CE plus Sencor.

APPLICATION DE RIVAL CE PLUS SENCOR

Appliquer RIVAL CE plus Sencor à la surface du sol et incorporer dans la même opération si possible. La première incorporation doit se faire dans les 24 heures qui suivent l’application de RIVAL CE. La seconde incorporation doit être faite à angle droit par rapport à la première avant de semer le colza résistant à la triazine (Canola). Consulter l’étiquette de Sencor pour des renseignements plus précis au sujet de l’utilisation de Sencor sur le colza résistant à la triazine (Canola).

• NE PAS UTILISER DE TUYAUX OU DE FILTRES À BUSES PLUS PETITS QUE 50 MAILLES

• NE PAS UTILISER DE FILTRES DE FEUTRE OU DE PASTILLES DE BUSES QUI DISTRIBUENT MOINS DE 100 LITRES À L’HECTARE

DIRECTIVES POUR MÉLANGE RIVAL CE PLUS SENCOR

La bouillie de RIVAL CE et Sencor doit être préparée dans l’ordre suivant :

- Remplir le pulvérisateur d’eau propre au tiers.
- Ajouter la quantité recommandée de Sencor tout en agitant le mélange.
- Ajouter la quantité d’eau requise dans le réservoir.
- Après avoir vigoureusement agité Sencor, ajouter la quantité requise de RIVAL CE dans le réservoir du pulvérisateur et agiter vigoureusement pendant 5 à 10 minutes.
- PULVÉRISER IMMÉDIATEMENT et agiter constamment pendant que la bouillie est pulvérisée.

MODE D'EMPLOI DANS LE BLÉ ET L'ORGE
SUPPRESSION DE LA SÉTAIRE VERTE (MILLET SAUVAGE)

- Avant d'appliquer RIVAL CE, semer la culture (Blé ou Orge) dans un lit de semence bien préparé, à une profondeur de 5-8 cm.
- Appliquer RIVAL CE immédiatement **après** le semis et avant que l'émergence de la culture.
- Taux d'application :

| TYPE DE SOL | TAUX | COUVERTURE |
|--|-------------|-------------------|
| Sols à texture légère : Sable, loam sableux | 1,2 L/ha | 7,5 ha/cruche |
| Sols à texture moyenne: loam, loam limoneux, limon, loam sablo-argileux | 1,4 L/ha | 6,4 ha/cruche |
| Sols à texture lourde: loam argileux, argile limoneuse, argile | 1,6 L/ha | 5,6 ha/cruche |

- Appliquer la dose recommandée de RIVAL CE dans un minimum de 110 litres d'eau à l'hectare.
- Appliquer RIVAL CE sur un sol sans résidus seulement.
- **Deux incorporations de surface (2-4 cm)** avec une herse à dents ou une herse à finir doivent être faites dans les 24 heures qui suivent l'application de RIVAL CE. Les deux applications doivent être faites à une vitesse d'au moins 9 km/h et à angles droits l'une par rapport à l'autre. Il est préférable que la première incorporation soit faite dans le même sens que l'application.
- Pour être supprimée, la sétaire verte doit germer dans la zone de traitement, pas en dessous.

APPLICATION DE RIVAL CE AVEC DE L'ENGRAIS LIQUIDE

RIVAL CE peut être mélangé avec de l'engrais azoté liquide (c.-à-d. 28-0-0). Se conformer aux doses d'application, aux directives d'incorporation et aux précautions pour les applications régulières de RIVAL CE selon la culture homologuée.

- Ajouter la quantité requise de RIVAL CE directement à l'engrais azoté liquide.
- Bien mélanger et appliquer immédiatement après la préparation de la bouillie.
- Agiter la bouillie avant et pendant l'application.
- S'assurer que chacune des préparations de RIVAL CE et d'engrais azoté liquide sont compatibles avant de les ajouter au réservoir.

TEST DE COMPATIBILITÉ

- Mesurer 500 mL d'engrais liquide dans un contenant.
- Ajouter 10 mL de RIVAL CE.

- Recouvrir le contenant et bien brasser.
- Si RIVAL CE reste en suspension pendant plus de cinq minutes, les deux sont compatibles. Si RIVAL CE se dépose rapidement et peut être en suspension en brassant ; le mélange peut être utilisé, mais une **agitation vigoureuse et constante** sera nécessaire avant et pendant l'application.

2^E PARTIE : UTILISATIONS HOMOLOGUÉES DANS L'EST DU CANADA ET EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT EXCLUANT LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

RIVAL CE est un herbicide de formule spéciale destiné à la suppression de certaines graminées annuelles et espèces à feuilles larges (dicotylédones) dans le soja, fève, haricot commun sec (blanc et rognon de coq), haricots noirs, les pois (de grandes cultures et pour la transformation), la crambé, haricots mangetout, haricot de Lima, la carotte, le navet (chaume) , le canola (colza), le canola tolérant aux triazines (colza), le colza fourrager, le chou fourrager, le tournesol, les fraises (application au printemps seulement), l'asperge, et la moutarde cultivée; les plants de transplantation de tomates, piments, chou de Bruxelles, brocoli, chou, et chou-fleur; le chou, chou-fleur, et la luzerne de semis direct; les plantes ornementales (sujets ligneux de pépinière, plantes vivaces), et les brise-vent transplantés. RIVAL CE peut être employé pour la suppression de l'agrostide des champs dans les cultures de seigle d'automne et le blé d'hiver.

RIVAL CE ne doit s'employer sur aucune culture pour laquelle il n'a pas été homologué.

MODE D'EMPLOI

SEMIS DIRECT

- Ne pas appliquer aux sols renfermant plus de 15% de matière organique, tels les sols tourbeux et terres noires.
- Ne pas appliquer aux sols humides exposés à subir une inondation excessive.
- Ne pas appliquer aux sols extrêmement grumeleux, motteux ou en médiocre état de culture.
- Pour obtenir la meilleure suppression des mauvaises herbes ainsi que la meilleure tolérance des cultures, suivre sans cesse les directives de l'étiquette. Lire à fond le mode d'emploi avant d'utiliser RIVAL CE.

PRÉCAUTIONS:

L'utilisation de RIVAL CE sur sols sujet à l'inondation (eau stagnante pendant au moins 3-5 jours) peut résulter en une réduction de la suppression de mauvaises herbes. Cette réduction peut se produire si les sols sont inondés dans l'intervalle entre l'application de RIVAL CE et la récolte. S'il y a inondation pour une période considérable (3 semaines ou plus), il se peut qu'il n'y est pas de suppression des mauvaises herbes du tout.

Employé conformément aux directives de l'étiquette, RIVAL CE n'endommage pas la culture traitée. L'affaiblissement des cultures qui survient à cause de facteurs comme l'ensemencement trop profond, l'excès d'humidité, la basse température, la maladie des semis, la fertilité médiocre du sol, la sécheresse ou la salinité du sol peut augmenter le risque d'endommagement par l'herbicide RIVAL CE et ainsi retarder la maturité de la récolte, diminuer le rendement ou les deux.

L'année qui suit le traitement au RIVAL CE ne doit pas avoir dans la rotation des cultures très sensibles comme l'avoine, la betterave à sucre et les graminées annuelles à petite semence tel le mil, la fléole des prés, alpiste roseau, et la fétuque rouge traçante.

PLANTES DE TRANSPLANTATION

Il peut se produire des diminutions de rendement des cultures lorsqu'on traite au RIVAL CE des plantes de repiquage affaiblis. Les précautions données pour les cultures de semis direct s'appliquent aussi aux plantes de repiquage. De plus, pour assurer la meilleure tolérance de toutes les plantes de repiquage, voici les règles à respecter:

- n'employer que des sujets en santé.
- ne pas transplanter dans des conditions défavorables de culture, par exemple par temps froid ou humide.
- suivre les directives de l'étiquette.

MAUVAISES HERBES SENSIBLES

GRAMINÉES ANNUELLES: folle avoine, sétaires verte et glauque, échinochloa pied-de-coq, ivraie de Perse, pâturin annuel, digitale sanguine, éragrostide, brome inerme, brome des seigles, panic d'automne, et éleusine de l'Inde. L'agrostide des champs est supprimée par RIVAL CE dans le seigle d'automne et le blé d'hiver.

ANNUELLES À FEUILLES LARGES: amarante, soude roulante, chénopode blanc, stellaire, molligine verticillée, renouée, et pourpier.

RIVAL CE supprime les mauvaises herbes ci-dessus quand on l'applique aux doses recommandées et selon le mode d'emploi. Bien suivre toutes les directives d'incorporation. La folle avoine peut échapper en partie à l'action de RIVAL CE, mais la concurrence de la culture supprime efficacement les mauvaises herbes qui échappent au traitement de sorte que celles-ci concurrencent peu ou pas du tout à la culture.

POUR TOUTES USAGES EXCEPTÉ LA SUPPRESSION DE L'AGROSTIDE DES CHAMPS DANS LE SEIGLE D'AUTOMNE ET LE BLÉ D'HIVER

MOMENT DU TRAITEMENT

RIVAL CE s'applique au printemps avant la levée de la culture ou des mauvaises herbes. On l'incorpore à fond au sol pour que son action herbicide supprime toutes les mauvaises herbes sensibles. RIVAL CE ne supprime pas les mauvaises herbes sensibles qui ont déjà

émergé au moment du traitement. Il supprime uniquement les espèces sensibles au moment de leur germination.

PRÉPARATION DU SOL

Avant d'appliquer RIVAL CE, s'assurer de détruire par disquage et par sarclage toutes les mauvaises herbes qui ont germées et qui sont présentes dans le champ. Quand on traite des sols portant du chaume et des résidus de culture, faire un disquage à fond avant d'appliquer RIVAL CE pour bien enfouir tous ces résidus de récolte jusqu'à 10 à 15 cm de profondeur dans le sol. Les instruments à disques sont préférables pour détruire les déchets de culture.

MODE D'APPLICATION

Appliquer RIVAL CE dans au moins 110 litres d'eau par hectare, à une pression de 200-275 kPa. Distribuer RIVAL CE uniformément à la surface du sol puis l'incorporer dans les 24 heures qui suivent. Éviter de traiter les sols grumeleux. Remplir le pulvérisateur d'eau propre au tier puis ajouter la quantité recommandée de RIVAL CE. Continuer de remplir jusqu'à ce qu'on ait le volume requis. Une agitation vigoureuse s'impose avant d'appliquer RIVAL CE. Appliquer uniquement avec un équipement au sol. Si possible, incorporer RIVAL CE en même temps que l'application.

Les cultures sensibles de la rotation ne subissent pas de dommages lorsque l'application de RIVAL CE est uniforme. Éviter d'en appliquer trop. Ne pas amorcer l'application de RIVAL CE avant que le pulvérisateur se déplace.

INCORPORATION

Incorporer uniquement à l'aide d'instruments à disques ou de cultivateurs. Les cultivateurs à travail profond sont à déconseiller. La herse à disques en tandem est à conseiller pour la première incorporation, qui doit se faire dans le même sens que l'application de RIVAL CE. Les deux incorporations doivent être faite à une profondeur de 8 à 10 cm. Faire la seconde incorporation à angle droit de la première à n'importe quel temps avant le semis. Les instruments aratoires à disques doivent se déplacer à une vitesse de 6 à 10 km/h et les cultivateurs à une vitesse de 10 à 13 km/h.

À NOTER

- Pour supprimer au maximum les mauvaises herbes et obtenir la meilleure tolérance des cultures, incorporer RIVAL CE à une profondeur de 8 à 10 cm seulement.
- Pour incorporer RIVAL CE dans un sol couvert de chaume ou de déchets de culture, employer un instrument à disques.
- N'employer les cultivateurs pour incorporer RIVAL CE que dans le cas de sols en bon état de culture.
- Pour incorporer RIVAL CE, n'employer pas de herse, de semoirs à houe, ou cultivateurs à barres.

ATTENTION Les cultures traitées ne doivent pas être utilisées pour le pâturage ou comme fourrage il n’y a pas assez de données disponibles à ce moment pour appuyer un tel usage.

**Voir “Mode d’emploi”
Taux en litres par hectare
(Pour tout usage excepté la suppression de l’agrostide des champs)**

| CULTURE | TEXTURE DU SOL | | | REMARQUES |
|---|-------------------------------------|---|---|--|
| | Légère sable, loam sableux | Moyenne loam, loam limoneux, limon, loam sablo- argileux | Lourde Loam, limono- argileux, loam argileux, argile limoneuse, argile | |
| carotte, fèverole, moutarde cultivée, navet hollandais blanc crambé, canola (colza), canola tolérant aux triazines (colza), colza fourrager, chou fourrager, tournesol, haricot commun sec (blanc et rognon de coq), haricots noirs, haricots mangetout, soja | 1,2 L | 1,6 L | 2,3 L | On peut appliquer et incorporer RIVAL CE à partir de 3 semaines avant le semis jusqu’au moment du semis. |
| haricot de Lima, pois, (de grandes cultures et pour la transformation) | 1,2 L | 1,2 L | 1,6 L | On peut appliquer et incorporer RIVAL CE à partir de 3 semaines avant le semis jusqu’au moment du semis. |
| semis direct: luzerne, chou, chou-fleur | 1,2 L | 1,6 L | 2,3 L | On peut appliquer et incorporer RIVAL CE à partir de 3 semaines avant le semis jusqu’au moment du semis. |

| | | | | |
|--|-------|-------|-------|--|
| | | | | Les crucifères manifestent une tolérance médiocre au RIVAL CE elles peuvent être rabougries ou de croissance plus clairsemée. |
| plantes de transplantation: brocoli, chou de Bruxelles, chou, chou-fleur, piment, tomate | 1,2 L | 1,6 L | 2,3 L | On peut appliquer et incorporer RIVAL CE à partir de 3 semaines avant le semis jusqu'au moment du semis. |
| plantes ornementales: sujets ligneux de pépinière une fois établis | 1,2 L | 1,6 L | 2,3 L | Pulvériser directement sur le sol. Prendre soin d'incorporer RIVAL CE aussi près que possible des plantes. |
| plantes ornementales: transplantation de sujets ligneux de pépinière et de plantes vivaces | 1,2 L | 1,6 L | 2,3 L | On peut appliquer et incorporer RIVAL CE à partir de 3 semaines avant la plantation jusqu'au moment de la plantation. |
| Fraises (application au printemps seulement) | 1,2 L | 1,6 L | 2,2 L | Le RIVAL CE peut être répandu et incorporé dans les 3 semaines précédant l'ensemencement. La première incorporation doit être faite dans les 24 heures suivant l'application. N'employer qu'un maximum de 2,2 litres par hectare dans les fraises. |
| Asperges | 2,0 L | 3,0 L | 4,0 L | Appliquer seulement sur asperges établies |

| | | | | |
|--|--|--|--|------------------------|
| | | | | depuis au moins 3 ans. |
|--|--|--|--|------------------------|

ON NE DOIT PAS APPLIQUER DE RIVAL CE SUR LES ESPÈCES ORNAMENTALES DES GENRES ACRUCHEA, MYRTUS ET PACHYSANDRA, CAR DES BLESSURES POURRAIENT SURVENIR.

NE PAS APPLIQUER RIVAL CE SUR LE NAVET NI LA MOUTARDE EN SOLS SABLEUX.

À NOTER On doit incorporer RIVAL CE dans les 24 heures suivant l'application.

**RIVAL CE DANS LE COLZA
(CANOLA, INCLUANT CANOLA RÉSISTANT AUX TRIAZINES)**

RIVAL CE peut être employé seul sur toutes les variétés de colza, appliqué et incorporé au printemps avant la levée de la culture.

NE PAS EMPLOYER DE MÉLANGE EN CUVE DE RIVAL CE AVEC SENCOR® SUR D'AUTRES VARIÉTÉS DE COLZA QUE LA CANOLA TOLÉRANT AUX TRIAZINES. LA CULTURE SERA ENDOMMAGÉE SI CE MÉLANGE EN RÉSERVOIR EST EMPLOYÉ SUR D'AUTRES VARIÉTÉS.

Les doses suivantes devraient être employées:

Taux à l'hectare - LITRES/HA ou KILOGRAMMES/HA

| Traitement | Texture du sol | | |
|--------------------------|----------------|----------|---------|
| | Légère | Moyenne | Lourde |
| RIVAL CE | 1,2 L | 1,6 L | 2,3 L |
| SENCOR 75 DF (T.T.C.) | 0,375 Kg | 0,475 Kg | 0,55 Kg |

Voir l'étiquette de Sencor pour plus d'informations et précautions au sujet du CANOLA TOLÉRANT AUX TRIAZINES.

**SOJA
RIVAL CE/LEXONE® DF, RIVAL CE/SENCOR**

ESPÈCES SUPPRIMÉES
GRAMINÉES ANNUELLES

digitaire, sétaires verte et glauque, pied-de-coq, folle avoine, éragrostide, pâturin annuel, brome des seigles, éleusine de l'Inde, ivraie de Perse, brome inerme, et panic d'automne.

ESPÈCES À FEUILLES LARGES amarante, chénopode blanc, pourpier, renouée, stellaire, mollugine verticillée, soude roulante, moutarde des champs, persicaire, abutilon, petit herbe à poux, lampourde glouteron (répression seulement), stramoine commune et autres.

**Taux à l'hectare (traitement général, à la volée)
LITRES/HA ou KILOGRAMMES/HA**

| Texture du sol- (1) | RIVAL CE Litres | LEXONE DF Kilogrammes | SENCOR 75 DF Kilogrammes |
|--|--------------------------------|--------------------------------------|---|
| Légère: loam sableux (2), sable loameux (3) | 1,2 L | - | 0,55 Kg |
| Moyenne: loam, loam limoneux, limon, loam sablo-argileux | 1,6 L | 0,55 Kg | 0,75 Kg |
| Lourde: argile limoneuse, loam limono- argileux, loam argileux, argile | 2,3 L | 0,7 Kg | 0,75 Kg |

- (1) Dans les champs à types de sols variés; des dommages à la culture peuvent se produire dans les parties à sols légers quand on emploie la dose pour les sols lourds.
- (2) Ces sols sont classés comme moyens dans certaines régions.
- (3) Ne pas traiter les sols renfermant moins de 1% de matière organique.

À NOTER Pour obtenir une suppression des mauvaises herbes maximale et une tolérance maximale de la culture, appliquer comme il le faut et de façon uniforme. Les mélanges en réservoir RIVAL CE et Lexone ou Sencor peuvent être appliquées jusqu'à 10 jours avant le semis.

ÉVITER DE TROP APPLIQUER D'HERBICIDE. BIEN SUIVRE LES DIRECTIVES D'INCORPORATION.

En remplissant le pulvérisateur d'eau propre, ajouter la quantité recommandée de Lexone ou Sencor. Agiter vigoureusement et continuer de remplir d'eau jusqu'à ce qu'on ait le

volume requis. Ajouter la quantité recommandée de RIVAL CE. Une agitation vigoureuse est requise pendant tout l'application.

Quand la culture est affaiblie à cause des facteurs mentionnés à la rubrique "Mode d'emploi," RIVAL CE peut causer des dégâts et, par ricochet, retarder la maturité de la récolte, diminuer les rendements ou les deux.

NE PAS EMPLOYER DE MÉLANGES EN RÉSERVOIR RIVAL CE/Lexone OU RIVAL CE/Sencor SUR LES VARIÉTÉS APACHE, BARON, MAPLE AMBER, OU MAPLE RIDGE (voir les étiquettes de Lexone et Sencor pour autres variétés restreintes).

NE PAS SERVIR AUX ANIMAUX DE FERME QUELQUE PARTIE QUE CE SOIT DE LA CULTURE TRAITÉE À L'AIDE DE RIVAL CE/Lexone OU DE RIVAL CE/Sencor.

NE PAS CONTAMINER L'EAU POTABLE OU L'EAU UTILISÉE POUR LA PRODUCTION DU POISSON.

NE PAS APPLIQUER AUX PLANTES AUTRES QUE LES PLANTES-CIBLES.

**RIVAL CE SUIVI PAR AFOLAN® F (APPLICATION DIVISÉE)
SUR SOJA**

RIVAL CE peut être appliqué et incorporé avant le semis de soja selon les spécifications de cette étiquette et suivi d'une application d'Afolan F en bandes ou uniforme après les semis de soja. Cette application divisée permet la suppression d'un plus grand nombre d'espèces de mauvaises herbes.

Les doses suivantes de RIVAL CE et Afolan F devraient être employées:

Taux à l'hectare – Litres

| Traitement | Texture de sol | | |
|------------------------|-----------------------|----------------|---------------|
| | Légère | Moyenne | Lourde |
| RIVAL CE | 1,2 L | 1,6 L | 2,3 L |
| AFOLAN F, 480 gia/L | - | 1,9 L | 2,5 L |

Voir l'étiquette d'Afolan F pour plus d'informations.

**LA SUPPRESSION DE L'AGROSTIDE JOUET-DU-VENT DANS CÉRÉALES
D'AUTOMNE
(BLÉ ET SEIGLE SEULEMENT)
SEMER EN ROTATION AVEC LE TABAC JAUNE**

- Appliquer le RIVAL CE après l'ensemencement de la culture céréalière mais avant l'émergence de celle-ci.

- Appliquer le RIVAL CE au taux de 0,8-1,2 L/Ha. Utiliser le taux élevé pour sol à texture lourde. Utiliser dans un minimum de 110 litres d'eau par hectare.
- Incorporer RIVAL CE à 2,5-5,0 cm. de profondeur dans les 24 heures suivant l'application en disquant 2 fois à angle droit l'un de l'autre disquage. S'il y a un problème avec le débris dans le champ, disquer seulement une fois conformément.
IL FAUT S'ASSURER QUE LA PROFONDEUR DE L'INCORPORATION EST MOINDRE QUE LA PROFONDEUR DE L'ENSEMENCEMENT.

3^E PARTIE : APPLICATION DE RIVAL CE SUR ENGRAIS SEC EN VRAC

GÉNÉRALITÉS

Les engrais sec en vrac (EXCEPTÉ ENGRAIS DE NITRATE) peuvent être imprégnés de l'herbicide RIVAL CE. L'application d'un tel produit peut être faite en pré-semis incorporée à l'automne ou au printemps sur cultures homologuées. L'application de l'engrais imprégné de RIVAL CE doit être faite aussitôt que possible après l'imprégnation. Pour les taux et période d'application sur diverses cultures, se référer à l'étiquette.

Il faut consulter l'étiquette pour les précautions, avertissements, restrictions, cultures de rotation et méthodes détaillées concernant les taux, la texture des sols, méthode d'application et les techniques d'incorporation. Le respect de la Loi sur les Engrais est la responsabilité de la compagnie qui vend les mélanges herbicides/engrais.

MÉTHODE DE MÉLANGE

Il faut se servir d'un taux minimum de 200 Kg/ha d'engrais imprégné de RIVAL CE aux taux recommandés. Faire le mélange d'engrais et RIVAL CE dans un malaxeur d'engrais rotatif. Les buses pour imprégner le RIVAL CE sur l'engrais doivent être placées pour assurer une couverture uniforme. Il faut allouer suffisamment de temps de mélange pour une couverture uniforme. Si le mélange engrais/herbicide est trop humide pour une couverture uniforme, il est recommandé de se servir d'un produit très absorbant tel que de la glaise finement pulvérisée ou de la terre à diatomées. Il s'agit d'ajouter suffisamment de produit absorbant pour assurer un mélange idéal.

À NOTER Des taux plus élevés d'engrais peuvent être nécessaires pour assurer un mélange idéal si les taux de RIVAL CE sont élevés. Le tableau suivant indique le taux de RIVAL CE nécessaire par tonne d'engrais.

| TAUX D'APPLICATION D'ENGRAIS | | RIVAL CE Taux Litres/ha Litres de RIVAL CE/tonne | | | |
|------------------------------|----------|---|------|------|------|
| Kg/ha | ha/tonne | 1,6 | 2,2 | 2,8 | 3,4 |
| 200 | 5,0 | 8,0 | 11,0 | 14,0 | 17,0 |
| 210 | 4,76 | 7,6 | 10,5 | 13,3 | 16,2 |
| 220 | 4,55 | 7,3 | 10,0 | 12,7 | 15,5 |
| 230 | 4,35 | 7,0 | 9,6 | 12,2 | 14,8 |

| | | | | | |
|-----|------|-----|-----|------|------|
| 240 | 4,17 | 6,7 | 9,2 | 11,7 | 14,2 |
| 250 | 4,0 | 6,4 | 8,8 | 11,2 | 13,6 |
| 260 | 3,85 | 6,2 | 8,5 | 10,8 | 13,1 |
| 270 | 3,7 | 5,9 | 8,1 | 10,4 | 12,6 |
| 280 | 3,55 | 5,7 | 7,8 | 9,9 | 12,1 |
| 290 | 3,45 | 5,5 | 7,6 | 9,7 | 11,7 |
| 300 | 3,3 | 5,3 | 7,3 | 9,2 | 11,2 |

APPLICATION

Répondre l'engrais imprégné de RIVAL CE immédiatement le mélange fait. Il faut s'assurer que le produit est appliqué uniformément à la surface du sol en se servant d'un épandeur bien calibré. Lorsqu'un épandeur à vrille est utilisé, il est nécessaire de faire un empiètement de 100% pour assurer une bonne distribution. Les épandeurs à vrille doivent être calibrés de manière à assurer l'application de 50% du taux par hectare et ensuite revenir sur la même piste pour couvrir 50% de la piste précédente. Les épandeurs à égouttement doivent être calibré avec l'engrais imprégné car le taux d'égouttement sera plus lent que celui utilisant seulement l'engrais sec.

INCORPORATION

Suivre les recommandations pour l'incorporation de RIVAL CE. POUR DE MEILLEURS RÉSULTATS ATTENDRE AU MOINS 3 JOURS AVANT DE FAIRE LA DEUXIÈME INCORPORATION.

PRÉCAUTIONS

1. Afin de prévenir la contamination, s'assurer que les deux prochains mélanges d'engrais soient employés seulement sur des cultures où le trifluralin est homologué.
2. Ne pas imprégner les engrais de nitrate (ammonium, potasse, soude, calcium) avec RIVAL CE ou autres herbicides. La combinaison de RIVAL CE et ces engrais peut exploser.

4^E PARTIE: SÉCURITÉ, ENTREPOSAGE, ÉLIMINATION ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que RIVAL CE est un herbicide du groupe 3. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à RIVAL CE et à d'autres herbicides du groupe 3. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide RIVAL CE ou les herbicides du même groupe 3 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Nufarm Agriculture Inc. au 1-800-868-5444 ou www.nufarm.ca.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL. PEUT ENDOMMAGER LES YEUX. ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU OU LES VÊTEMENTS. Éviter de respirer la bruine de pulvérisation. Se servir d'équipement de protection pour les yeux. Éviter de contaminer

toute nourriture pour les humains et les animaux, les semences, les étangs de pisciculture et les réserves d'eau.

Quiconque manipule le produit doit porter un vêtement à manches longues et un pantalon long. En outre, il faut porter des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement ainsi que lors des activités de nettoyage et de réparation. NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des DISTILLATS DE PÉTROLE. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrec, 1-800-424-9300.

Pour les situations urgentes sur la santé ou l'environnement, ProPharma Group, 1-877-325-1840.

Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS ENTREPOSER RIVAL CE dans un endroit où la température peut être moindre de 5°C. Si le produit est entreposé pendant un an ou plus, bien agiter avant l'usage. Si le produit a gelé, remiser à 20°C pour 24 heures et bien agiter avant l'usage. Garder le contenant bien fermé et loin des semences, engrais, et plantes. Entrez dans le contenant original.

ÉLIMINATION DU CONTENANT RECYCLABLE

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

ÉLIMINATION DU CONTENANT RÉUTILISABLES

NE PAS réutiliser ce contenant à d'autres fins. Aux fins de son élimination, ce contenant peut être retourné au point d'achat (distributeur/détaillant).

ÉLIMINATION DU CONTENANTS RECHARGEABLES

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur/détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur/détaillant avec le même produit. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

ÉLIMINATION DES PRODUITS INUTILISÉS OU SUPERFLU

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation

2025-2389, 2025-11-18

responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.